



DU CÔTÉ DU RELAIS...

LE PETIT JOURNAL DU RAM, POUR LES ENFANTS,
LES PARENTS, ET LES ASSISTANTS MATERNELS

Mars/avril 2018

Heures supplémentaires, heures complémentaires...

Les heures complémentaires sont les heures effectuées au-delà de la durée de l'accueil hebdomadaire définie dans le contrat. Jusqu'à 45 heures, elles n'ouvrent pas droit à une majoration. Elles sont rémunérées au taux prévu dans le contrat en plus du salaire mensuel de base.

A partir de la 46^{ème} heure hebdomadaire de garde, ces heures prétendent à une majoration de salaire dont le montant sera issu d'un accord entre l'employeur et le salarié. La convention collective stipule « concernant la majoration, les pratiques des assistantes maternelles vont d'un taux de 10% à un taux de 25% en règle générale ».

« Apprends-moi à faire tout seul »

Qui était Maria Montessori ?

Docteur en médecine, psychiatre, anthropologue, Maria Montessori fut précurseur dans l'observation et la compréhension de l'enfant. C'est au fil de ses voyages, de ses rencontres, et de ses observations auprès des enfants qu'elle va penser à une pédagogie qui repose sur l'environnement physique et humain permettant à l'enfant de développer ses propres potentiels.

L'idée est que l'enfant découvre, manipule, expérimente, répète sous le regard bienveillant de l'adulte qui doit privilégier une attitude d'observation et éviter de donner des conseils. Lorsque l'enfant est en activité, l'adulte ne doit pas intervenir, ni le corriger, ni l'encourager. L'adulte le guide par les exemples qu'il peut donner. Chaque enfant a son propre développement en fonction de ses besoins spécifiques. Par ses expériences et ses manipulations, l'enfant va explorer son environnement et construire à son rythme.

Pour aller plus loin, il existe de nombreux ouvrages sur l'histoire et la pédagogie Montessori. L'organisme INFANS propose des formations. N'hésitez pas à vous rapprocher du RAM !

Le Relais vous répond

* Mme L, assistante maternelle :

« Qu'est ce qui a changé au niveau de mon salaire depuis le 1^{er} janvier 2018 ? »

La réponse du RAM :

Le taux de rémunération horaire minimum des assistants maternels employés par des particuliers a augmenté. Il est passé de 2.11€ net à 2.14€ net. Le montant de l'indemnité d'entretien s'élève désormais à 3.03 pour 9 heures d'accueil.

De son côté, le parent employeur doit revaloriser votre rémunération nette pour prendre en compte les évolutions des taux de cotisations salariales. Ceci va impacter le montant de votre tarif horaire net. Vous pouvez obtenir une estimation de votre nouveau salaire sur le site de PAJEMPLOI.

Un avenant n'est pas nécessaire dans la mesure où il s'agit d'une mesure gouvernementale. Cependant, il peut venir clarifier les termes du contrat pour éviter toute forme de litige dans le temps.

Récup' !

Notre stock de petit matériel de récupération s'épuise. Si vous avez des bouteilles plastiques vides, rouleaux (genre papier toilette ou essui-tout), boîtes en carton (peu importe la taille), petits pots en verre, ou bien d'autres choses encore, nous vous remercions de les ramener au Relais. Ces petits riens sont source d'inspiration ! N'hésitez pas à demander aux parents !

« Papote et bricole »

Petit sondage : Est-ce que certains d'entre vous seraient intéressés par une soirée où l'idée serait de compléter votre malle à outils ? Nous pourrions lors d'une soirée apprendre de nouveaux chants, expérimenter des activités manuelles, fabriquer des marionnettes, ou encore bien d'autres choses.

Oui ?

Alors rapprochez-vous du RAM pour faire connaître vos envies, vos besoins et vos disponibilités !

Du nouveau dans votre planning....

A compter de mars, les temps collectifs de Saint Paul et Evian seront plus fréquents. Le RAM d'Evian vous accueille désormais le mardi (2 heures) et le jeudi (2 heures) et celui de Saint Paul, tous les lundis.

Nous espérons vous accueillir dans de meilleures conditions suite à ces changements et décharger ainsi les effectifs sur certains jours.

Les rendez-vous du Relais

En chanson...

Carole Ozanne poursuit son intervention à nos côtés. Elle continue ses animations sur Saint Paul et c'est maintenant au tour de Publier et Evian de se mettre à la musique !

Nous maintenons 2 heures d'accueil collectifs, les salles de ces deux communes nous le permettant.

Des bienfaits de la communication gestuelle

Petit rappel de la soirée du 27 février à 19h au RAM d'Evian.

Christelle Gilodi vient témoigner de l'importance de la communication non verbale chez l'enfant et des bienfaits de la communication par les signes.

INFANS propose des formations pour vous soutenir dans cet apprentissage si vous le souhaitez. N'hésitez pas à vous rapprocher du RAM.

Les parents sont invités. N'hésitez pas à diffuser l'information. Madame GILODI travaille à son compte et pourra proposer ses services aux parents désireux de participer aux ateliers parents-enfants.

Planning des temps collectifs de mars et avril 2018

Le calendrier complet est disponible sur www.cc-peva.fr

Pensez bien à vous inscrire auprès du RAM.

PENSEZ-Y !

Afin de limiter les impressions papier, les prochains numéros du RAM (à partir de juin 2018) seront envoyés par e-mail et disponibles en ligne sur cc-peva.fr

Tous ceux qui souhaitent continuer à recevoir ce petit journal du RAM doivent **nous transmettre sans faute leur adresse email** pour les prochains envois.

Merci de votre compréhension !



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
8 avenue des Acacias - 74500 EVIAN
ram@cc-peva.fr
Tél. 04 50 74 41 55

TEMPS COLLECTIFS							
mars-18							
	01/03 AU 02/03	05/03 au 09/03	12/03 au 16/03		19/03 au 23/03	26/03 au 30/03	
LUNDI-ANIMATION		Saint Paul en Chablais	NEUVECELLE	Saint Paul en Chablais	Saint Paul en Chablais	NEUVECELLE	Saint Paul en Chablais
		Intervenante musique 9h ou 10h	Activité manuelle	Motricité	Autour des sens	Atelier musical	Activité manuelle
MARDI-ANIMATION		EVIAN	EVIAN		EVIAN	EVIAN	
		Autour des sens	Activité manuelle		Motricité	Autour du livre	
MERCREDI-ANIMATION		PUBLIER	PUBLIER		PUBLIER	PUBLIER	
		Biblio / jeux de construction	Intervenante musique		Manipulation	Intervenante musique	
JEUDI-ANIMATION		EVIAN	EVIAN		EVIAN	EVIAN	
		Autour de l'eau	Intervenante musique		Peinture	Intervenante musique	
VENDREDI-ANIMATION	ABONDANCE		VACHERESSE				
	Ambassadeur du tri 10h +biblio		Parcours sensoriel				

Pensez à vous inscrire en précisant le nombre d'enfants
courriel: ram@cc-peva.fr ou par téléphone au 04 50 74 41 55.
Les places sont limitées en fonction des ateliers!



TEMPS COLLECTIFS					
avr-18					
	02/04 au 06/04	09/04 au 13/04	16/04 au 20/04	23/04 au 27/04	
LUNDI-ANIMATION	SAINT PAUL EN CHABLAIS	NEUVECELLE	SAINT PAUL EN CHABLAIS	SAINT PAUL EN CHABLAIS	NEUVECELLE
				Autour du livre	MANIPULATION
MARDI-ANIMATION	EVIAN	EVIAN	EVIAN	EVIAN	
	transvasement			et si on se cachait?!...	
MERCREDI-ANIMATION	PUBLIER	PUBLIER	PUBLIER	PUBLIER	
	intervenante musique			intervenante musique	
JEUDI-ANIMATION	EVIAN	EVIAN	EVIAN	EVIAN	
	intervenante musique			intervenante musique	
VENDREDI-ANIMATION	ABONDANCE		VACHERESSE		
	coucou-cacher				

Pensez à vous inscrire en précisant le nombre d'enfants
courriel: ram@cc-peva.fr ou par téléphone au 04 50 74 41 55
Les places sont limitées en fonction des ateliers!

